



C'EST LA RENTRÉE !

BIENVENUE À L'ÉCOLE



INSTITUTION SAINT-JEAN

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

45, RUE ST JOSSE 88000 COLMAR

03.89.41.16.45

E-mail : ecole@st-jean-colmar.fr

Site internet : www.st-jean-colmar.fr

INSTITUTION SAINT-JEAN

Chef d'établissement du 1er degré :
Mme Laurence PICHON



ECOLE ELEMENTAIRE

45 rue Saint-Josse
68000 COLMAR
03.89.41.16.45

Secrétariat et accueil :



Mme Elodie RIETSCH
E-mail via Ecole directe

Mme Paola IMPELLIZZERI
ecole@st-jean-colmar.fr



ECOLE MATERNELLE

18 rue des fleurs
68000 COLMAR
03.89.20.63.86

Accueil à la maternelle :



Mme Pascaline GENTNER
responsable-maternelle@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe

Conseillère Principale d'Education CPE :

Mme Aurélie RITTER : 07.62.64.17.20
cpe-primaire@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe



Comptabilité :



Mme Fabienne WEIGEL
03.89.20.63.92
comptabilite@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe
Sierra

Chien médiateur



ECOLE DIRECTE

<https://www.ecoledirecte.com>

Espace numérique de travail et l'interface « Famille, Ecole ».
Toutes les informations passent par Ecole Directe.



Les nouveaux arrivants recevront les identifiants avec le code d'accès la première semaine de septembre.

RENTREE 2026 / 2027

Mardi 1er septembre 2026 : RENTREE ELEMENTAIRE

Rentrée des classes CM2 / CM1 / CE2 / CE1 / CP / CII / ULIS

8h00 : CM2

8h30 : CM1

9h00 : CE1, CE2

9h45 : 1^{er} Groupe CII

14h00 : 2^{ème} Groupe CII

10h00 : ULIS et ULIS TSL

10h30 : CP (un parent est invité à accompagner son enfant en classe pour le début de la matinée)



N'oubliez pas de passer, ce jour-là, auprès de Mme Ritter pour valider les inscriptions périscolaires.

1er et 3 septembre 2026 : RENTREE MATERNELLE

L'accueil des enfants en classe maternelle est un moment important et particulièrement délicat surtout pour les plus petits.

Afin de leur permettre de vivre le mieux possible cet évènement, la rentrée sera échelonnée pour personnaliser l'accueil, entourer plus spécifiquement l'enfant demi-pensionnaire et réduire la durée des gros chagrins.

Mardi 1er septembre 2026 :

à 9h Première moitié des Moyennes et Grandes sections

10h Première moitié des Petites sections

Jeudi 3 septembre 2026 :

à 9h Seconde moitié des Moyennes et Grandes sections

10h Seconde moitié des Petites sections

Vendredi 4 septembre : tous les enfants de la maternelle sont en classe.

Un courrier individuel sera adressé aux familles pour signaler le jour exact de rentrée.

Le périscolaire (demi-pension, garderie et étude) fonctionne dès le premier jour.

CALENDRIER DE L'ANNEE

SCOLAIRE 2026 / 2027



Sous réserve de modifications exceptionnelles (journée pédagogique...)

Vacances

Vacances de la Toussaint : du vendredi 16 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 au matin

Vacances d'Hiver : du vendredi 19 février 2027 au lundi 8 mars 2027 au matin

Vacances de Pâques : du vendredi 16 avril 2027 au lundi 3 mai 2027 au matin

Ascension : du mercredi 5 mai 2027 au lundi 10 mai 2027 au matin

Fin d'année scolaire : vendredi 2 juillet après les cours (**ni étude, ni garderie le vendredi 2 juillet 2027**)



L'école étant obligatoire, nous vous remercions de respecter les dates des vacances scolaires.

(calendrier en dernière page du spécial rentrée)

Photos de classe : mardi 29 septembre et jeudi 1 octobre 2026



Photos de fratries : si vous souhaitez réaliser une photo de fratrie de vos enfants, quel que soit leur niveau scolaire, cela est possible cette année. Il vous suffira de vous rendre à l'école maternelle, dans la salle de spectacle, le mardi 29 septembre 2026 entre 16h et 18h avec vos enfants. Une photographe professionnelle sera présente pour immortaliser ce moment !

Temps forts de l'école : - Portes Ouvertes : Samedi 14 novembre 2026

- Marché de St-Nicolas : Vendredi 4 décembre 2026

- Fête de l'école : Vendredi 4 juin 2027

Jeudi 3 septembre 2026 à 17h (jusqu'à 17h45 en salle maternelle) :
Réunion préparatoire pour les parents souhaitant accompagner à la **piscine**.

Réunions de rentrée parents : 18h00

- Vendredi 04 septembre : MATERNELLE
- Mardi 8 septembre : CP, CE1, CE2
- Lundi 14 septembre : ULIS école, ULIS TSL et Cycle II
- Mardi 15 septembre : CM1, CM2

Accueil au quotidien

Horaires de notre école

<u>A l'école maternelle</u>	<u>A l'école élémentaire</u>
<p>Nous rappelons que les enfants doivent être accompagnés et être recherchés par les parents. L'enfant ne peut pas être seul dans le hall ou le parking.</p>	<p>Accueil :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ A partir de 7h30 dans la cour➤ Montée dans les classes à partir de 7h45
<p>Accueil : 7h30 – 8h15 Les enfants sont accueillis dès 7h30 dans le hall et à partir de 7h45 dans les classes.</p>	<p>Matinée : 7h55 – 11h50</p>
<p>Matinée : 8h15 – 12h00 A partir de 8h15, portes et portails sont fermés par mesure de sécurité.</p>	<p>Récréation : 9h45 – 10h05</p>
<p>Après-midi : 13h55 – 16h00 Fermeture du portail à 14h00</p>	<p>Après-midi : 13h45 – 16h00</p>
<p>Garderie : 16h00 – 18h00</p>	<p>Etude : 16h00 – 18h00</p>
<p><i>! En dehors de ces horaires d'ouverture, les entrées se font uniquement par le site de l'élémentaire.</i></p>	

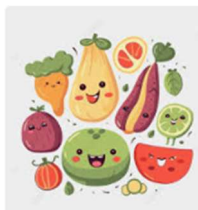
L'après 16h

Les sorties de la garderie et des études sont organisées de la façon suivante :

1^{ère} sortie : 17h00, 2^{ème} sortie : 17h30, 3^{ème} sortie : 18h00

Les élèves de l'école élémentaire peuvent (sur demande des parents) rejoindre leurs frères/sœurs sur le site de la Maternelle à midi et 16h00 uniquement. Ils n'entrent pas dans le bâtiment « Maternelle » mais attendent sous l'auvent du CEPAZ.

NB : Merci de noter qu'aucune surveillance des enfants de l'élémentaire n'est assurée côté maternelle. (Elle n'est effectuée que du côté primaire)



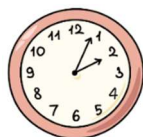
Collation et goûter en Maternelle

Pour le goûter du matin de votre enfant prévoyez une collation légère, fruits ou légumes toute la semaine. A 16h00 goûter libre et raisonnable.

Collation et goûter en Elémentaire

La collation du matin : Pour les enfants qui n'auraient pas pris de petit-déjeuner à la maison, il est possible de venir à l'école avec 1 collation qui sera prise tout de suite à 8H. Les goûters de 10h ne sont pas autorisés. A 16h00 goûter libre et raisonnable.

Dépose minute



Nous savons très bien que le stationnement aux abords de l'établissement est compliqué, c'est pourquoi, nous faisons appel à votre civisme et nous vous rappelons que la 1^{ère} heure au parking Saint-Josse est gratuite. Merci d'avance pour votre compréhension.

Le parking dépose minute maternelle est réservé aux parents d'enfants en maternelle





Informations économat

VOUS POUVEZ TOUT RÉGLER SUR ECOLE DIRECTE

Repas, étude, scolarité

Cantine : 8.90 € Etude / Garderie : 5,50 €

<https://www.ecoledirecte.com>



Connectez-vous avec vos identifiants « parents »

Cliquez sur la carte bancaire : plusieurs règlements sont proposés.

ATTENTION à bien faire les règlements par enfant

Les tickets étude, garderie

sont à retirer

- Au secrétariat pour les classes élémentaires
- A l'accueil pour les classes maternelles

Etude et demi-pension

Pour toute modification en cours d'année, veuillez le signaler à la comptabilité avant la fin du trimestre précédent.

Pour honorer les factures en espèces ou pour tout problème relatif à la facturation, merci de vous adresser directement à la comptabilité qui se trouve au collège (**sauf mercredi**) :

3 route de Bâle

T é l : 03.89.20.63.92

Pour toutes demandes d'informations, veuillez contacter :

comptabilite@st-jean-colmar.fr

ou mail sur ECOLE DIRECTE à Mme WEIGEL

Aide financière pour la cantine

Depuis quelques années, la ville de Colmar participe au coût de la demi-pension des enfants scolarisés (à la maternelle et à l'école élémentaire uniquement) pour les familles dont l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 comporte la mention : « **Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu** » et que la ligne « **Impôt sur le revenu avant crédits d'impôt** » indique 0.

Seuls les enfants Colmariens sont concernés.

Les familles désireuses de bénéficier de cette aide remettront en début d'année scolaire le certificat de non-imposition à la comptabilité.



PROJET DE LA MANECANTERIE DE SAINT-JEAN



PRESENTATION DU CURSUS :

La Manécanterie de Saint-Jean rassemble aujourd'hui 160 chanteurs de 7 à 15 ans et a été créée en septembre 2005 par Benoît Kiry. Elle accueille et forme des enfants du CE1 à la 3^e dans le cadre scolaire avec **aménagement d'horaires** afin de leur fournir une **formation vocale solide** avec des enseignants compétents.

L'**équipe pédagogique** dispense un volume d'heures hebdomadaire (Répétitions, formation musicale, déchiffrage et technique vocale) et organise différents événements selon un **calendrier** distribué en début d'année.

Cette formation coûte 350€ par choriste pour une année (hors sorties), Il n'est demandé qu'une cotisation de 65€ aux familles, l'association de la Manécanterie finance les 290€ restant par choriste.

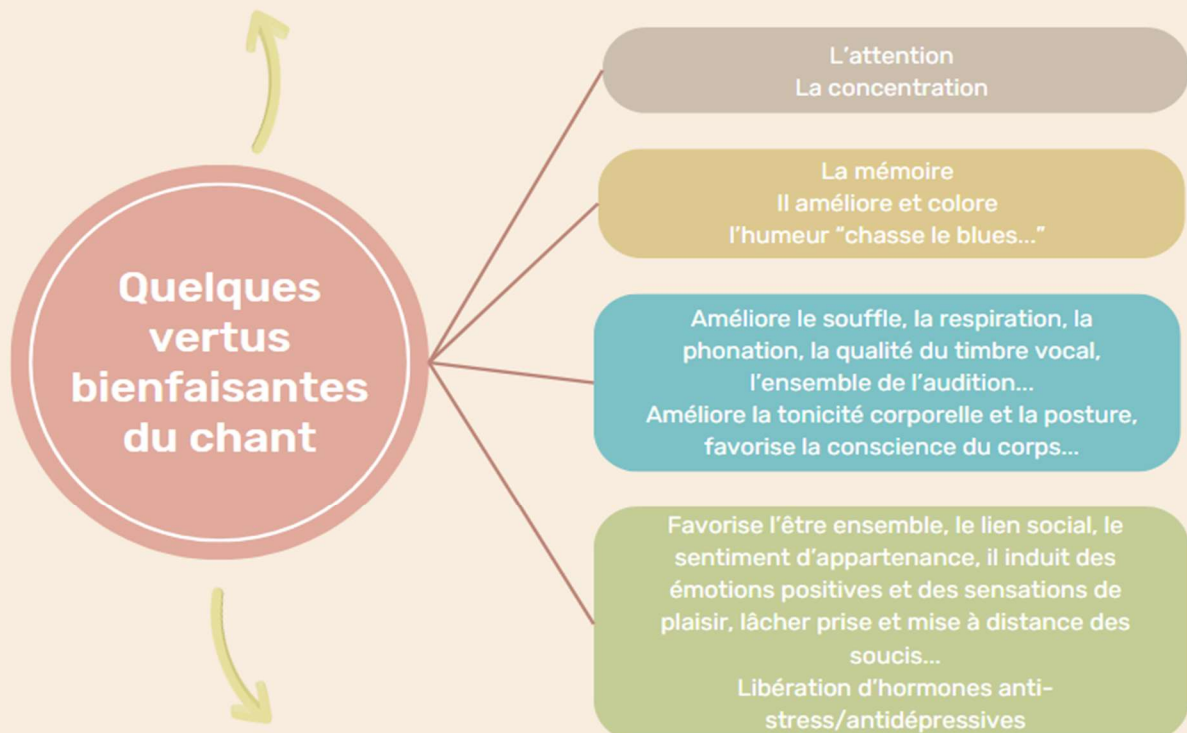
ACTUELLEMENT LA MANECANTERIE RASSEMBLE 4 CHOEURS :

- **les Croq'Notes**, chœur mixte de CE1 et CE2 a pour vocation la découverte et la pratique du chant choral.
- **la Pré-Manécanterie**, chœur de filles de CM1 et CM2 apporte une réelle formation musicale en complément de la scolarité et ce, indépendamment du niveau scolaire de l'enfant, qui consacre en moyenne quatre heures par semaine à cette activité. L'association et l'Institution Saint Jean ont fait le choix de l'excellence et mettent à disposition des professeurs qui leur enseignent la formation musicale, le déchiffrage, le chant choral, la technique vocale et aussi la mise en scène par le mouvement.
- **la Manécanterie**, chœur de filles collégiennes poursuivent leur formation musicale. La savoir vivre ensemble, découvrir le sens du sacré mais aussi s'épanouir dans la musique profane, sont autant d'objectifs qui concourent au développement personnel et artistique des jeunes filles.
- **le Chœur de Garçons** de CM1, CM2, 6^e et 5^e a été créé en septembre 2021 à la demande des élèves de l'Institution Saint-Jean. Il permet aux garçons de chanter en chœur deux fois par semaine, de découvrir les exigences et les bénéfices du chant choral. La vie du groupe est consolidée par un stage de chant qui dispense une formation complémentaire et renforce les liens du groupe. Une tournée à la rencontre d'autres chœurs favorise les échanges musicaux et humains.

La Manécanterie est affiliée à la fédération nationale des Pueri Cantores, qui depuis 60 ans rassemble 100 chœurs composés de plus de 3000 Petits Chanteurs. Les valeurs qui animent ce mouvement sont l'éducation humaine et l'apprentissage d'un répertoire riche et varié qui constitue un véritable patrimoine culturel.

Au-delà de la formation musicale, ce projet permet de développer des valeurs humaines comme le respect, l'écoute, la vie en groupe qui font grandir l'être. « *Le reflet de notre Être et de nos émotions* ». Aristote (384 avant J.C)

Chanter mobilise le cerveau et l'ensemble des fonctions cognitives



Chanter favorise l'enracinement et l'ancrage au sol

(Jean-François Labit, Musicothérapeute clinicien 2021)

Maternelle

Petits conseils pour une rentrée en douceur :

1. Restez un peu avec votre enfant.
2. Prévenez-le quand vous partez.
3. Ecoutez les « au revoir ».
4. Laissez-le emmener son doudou.
5. Rassurez votre enfant en lui expliquant le programme de la journée (s'il mange à la cantine, reste à la garderie, la personne qui vient le chercher et à quelle heure...)



Cet été :

1. **Préparer votre enfant à la propreté.** La rentrée en PS se fait sans couche. Pour les temps de sieste, nous accepterons des couches culottes type « pull up ». Dans tous les cas, afin de favoriser l'autonomie, nous vous demandons de lui mettre des pantalons larges (ex : jogging) et profiter des vacances d'été pour qu'il s'entraîne à se changer seul (mettre et enlever la couche, s'habiller et se déshabiller).
2. **Préparer à l'autonomie :** s'entraîner à mettre ses chaussons, ses chaussures, s'entraîner à s'habiller et se déshabiller pour aller aux toilettes.
3. **Travailler le langage :** Répondre à son prénom, demander à aller aux toilettes, parler et passer des temps de plus en plus longs sans tétine, regarder des imagiers.
4. **Travailler la motricité :** Votre enfant est prêt : il doit découper, coller, faire de la pâte à modeler, transvaser, jouer avec l'eau, le sable ...
5. Si votre enfant n'est pas allé à la crèche, n'hésitez pas à vous rendre dans des **lieux de socialisation** afin que votre enfant découvre la vie en groupe : Médiathèque, petits spectacles, ateliers...



Liste de fournitures pour les élèves de Maternelle

Année 2026-2027

→ **Un sac** (sans roulette) que l'enfant peut ouvrir et fermer seul. On doit pouvoir y glisser facilement un petit cahier ou une pochette type A5. (la pochette ou le cahier seront fournis par l'école).

→ **Une boîte à goûter, une gourde** que l'enfant peut ouvrir et fermer seul **et une serviette de table**

→ **Un tablier longues manches en tissu coton**, que l'enfant portera au quotidien. (Pas de tablier en plastique).

→ **Une paire de chaussons** adaptée à des séances de motricité (antidérapant) facile à enfiler pour l'enfant (pensez à bien écrire le prénom à l'intérieur ou mettre un signe distinctif).

→ **2 boîtes de mouchoirs**

→ **4 photos d'identités récentes** de l'enfant

→ **Un sac** contenant des habits de rechange (il restera au crochet de l'enfant en cas de besoin).

Pour les enfants de PS et les MS qui font encore la sieste :

→ **un coussin**

→ **un drap de bain**

→ **une petite couverture**

→ **le doudou** pour la sieste (il restera dans le lit de l'enfant)

→ **des couches culottes** (pour ceux qui ne sont pas encore propres à la sieste)



Enfin, pensez à marquer toutes les affaires des enfants (Nom et prénom).

L'équipe enseignante.

Sont interdits :

1. Le vernis
2. Les chaussures clignotantes
3. Les tee-shirts à sequins
4. Les chaussures et les vêtements que l'enfant ne peut pas enfiler et mettre de façon autonome (chaussures à lacets, salopette, combinaison...)
5. Les bijoux jouets

CYCLE 2 deux types de classes

Les classes à simple niveau

CP - CE1 - CE2

Le suivi des programmes scolaires de l'Education Nationale.

Un accompagnement individualisé grâce à la différenciation pédagogique.

Une écoute et une vigilance face au décrochage scolaire.

Une observation fine des difficultés de chaque élève.

Des leçons dynamiques faisant participer tous les élèves.

Un accompagnement vers

Les classes de cycle 2 :

Le suivi des programmes scolaires de l'Education Nationale.

Un accompagnement individualisé grâce à la différenciation pédagogique.

Une écoute et une vigilance face au décrochage scolaire.

Une observation fine des difficultés de chaque élève.

Des leçons dynamiques faisant participer tous les élèves.

Un accompagnement vers l'autonomie dans le travail

Des projets fédérateurs qui motivent les élèves dans leurs apprentissages :

- Un thème sur l'année en relation avec la lecture et l'apport culturel.

Des projets fédérateurs qui motivent les élèves dans leurs apprentissages :

- Un thème par période qui permet un apport culturel.

L'organisation de la classe

- Une enseignante référente par classe pour un an.
- Un échange annuel inter-niveaux pour le suivi des élèves.
- Un décrochage une fois par semaine.
- Des travaux de groupes selon les besoins observés.
- Un accompagnement vers l'autonomie.

L'organisation de la classe

- Une enseignante référente par classe pour trois ans.
- Une classe flexible.
- Un décrochage une fois par jour.
- Des travaux en ateliers suivant la progression de chaque élève.
- Un accompagnement vers l'autonomie.

Liste des fournitures « ULIS »

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- une pochette élastique rouge (*uniquement en ULIS école*)
- une pochette élastique bleue (*uniquement en ULIS école*)
- une ardoise blanche + chiffon
- un grand classeur (4 anneaux)
- deux trousse
- un sous-main (décors au choix)
- une paire de chaussons de rythmique pour le sport en salle dans un sac
- une gourde et un gobelet
- trois boîtes de mouchoirs
- un cahier de textes (*uniquement en ULIS TSL*)

Le matériel en bon état de l'année passée peut être réutilisé.

Matériel de base fourni par l'école :

- les stylos (bleu et vert)
- le crayon à papier
- la gomme
- le taille crayon
- la règle
- les ciseaux
- le feutre d'ardoise
- la colle
- les cahiers
- un porte-vues
- les feutres
- les crayons de couleur
- les peintures et pinceaux
- le papier à dessin blanc et couleurs

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- les documents photocopiés
- les fichiers ou livres utilisés en classe d'inclusion

Liste de fournitures CP

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- Un cartable sans roulettes (pas de sac à dos)
- 1 trousse simple
- 1 trousse à 2 compartiments
- 2 chiffons d'ardoise
- 1 paire de chaussons de rythmique
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 grand T-shirt pour la peinture
- 1 gourde
- 1 paire de baskets

Matériel de base fourni par l'école :

- Matériel arts plastiques (gouaches, encres ...) - Crayons de couleur et feutres
- Crayons de papier
- Colle
- Gomme
- Taille-crayons
- Ciseaux
- 1 tote bag
- Règle
- Ardoise
- Classeur avec intercalaires
- Cahiers et pochettes

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- Cahier d'écriture
- Livre de lecture
- Fichier de lecture
- Fichier de mathématiques
- Fichier d'éveil à la foi

Liste de fournitures Cycle 2

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- Un cartable (sans roulettes)
- Une paire de patins de gymnastique
- 2 boîtes de mouchoirs
- Un grand tee-shirt pour la peinture

Matériel de base fourni par l'école :

- Petit matériel de la trousse (crayons, règles, stylos, feutres, ...)
- Cahiers et classeurs

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- Livre de lecture Fil et Lulu (Niveau 1)
- Fichier de lecture Fil et Lulu (Niveau 1)
- Fichier d'écriture Fil et Lulu (Niveau 1)
- Fichier de lecture silencieuse (Niveaux 2 et 3)
- Fichier Les animaux du monde- orthographe (Niveau 2)
- Fichier de Maths ACCES (Niveaux 1, 2 et 3)

Liste des fournitures « CE1 »

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- 1 cartable sans roulettes
 - 3 trousse
 - 1 ardoise blanche 17 x 24 cm
 - 1 vieux gant de toilette à accrocher à l'ardoise (il servira de chiffon pour essuyer l'ardoise)
 - 1 dictionnaire ROBERT **Junior** CE/CM/6^e illustré 8/11ans (**pas de format poche ni de Benjamin**)
 - 1 gourde
 - 1 paire de ciseaux**
 - 3 stylos à bille type BIC bleus (pas de stylos à pousoir)**
 - 3 stylos à bille type BIC verts (pas de stylos à pousoir)**
 - 2 surligneurs fluo de couleurs différentes.**
 - 2 gommes blanches**
 - 8 crayons à papier**
 - 1 taille crayon avec réservoir**
 - 12 feutres à ardoise BIC pointe moyenne Bleu**
 - 10 bâtons de colle UHU 40g**
 - 👉 **Mettre un exemplaire de chaque dans la trousse 1 et le surplus dans la trousse 2 (trousse réserve)**
- Tout doit être déballé et marqué au nom de l'enfant.
- 1 pochette de 12 crayons de couleurs.**
 - 1 pochette de 12 feutres de pointe moyenne.**
 - 👉 **Mettre l'ensemble dans la trousse 3.**
- Chaque crayon doit être déballé et marqué au nom de l'enfant.**
- Le matériel sera à renouveler selon l'usure.

Matériel de base fourni par l'école :

- | | |
|---------------|-------------------------|
| - Classeur | - Feuilles de dessin |
| - Cahiers | - Peinture et pinceaux |
| - Règle 20 cm | - Matériel d'art visuel |
| - Equerre | - Matériel de bricolage |
| - Pochettes | - Porte-vue |

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- | | |
|------------------------|--|
| - Fichier d'écriture | - Fichier de lecture silencieuse. |
| - Fiches Mémo CE1 | - 5 livres de poche (livres de lecture suivie) |
| - Fichier de géométrie | |

Liste de fournitures CE2

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- Pour tous : 1 cartable, 1 ardoise et son chiffon, 1 règle de 20 cm transparente et rigide, 1 équerre, 1 agenda, 2 boîtes de mouchoirs, 1 tablier ou un vieux t-shirt adulte pour l'art plastique.

- 1 trousse principale avec :

* 1 stylo plume + cartouches

* 1 stylo vert

* 3 crayons de papier

* 1 gomme

* 2 feutres d'ardoise

* 1 paire de ciseaux

* 1 taille-crayon avec réservoir

* 1 grosse colle en stick UHU

* 1 surligneur jaune fluo

* 1 stylo roller bleu effaçable

* 1 effaceur

* 1 paire de ciseaux

- 1 trousse avec 12 feutres et 12 crayons

- 1 trousse de réserve (5 crayons de papier, 1 effaceur, 1 stylo vert, 5 feutres d'ardoise, 5 grosses colles, 1 compas de préférence Stop System, recharges roller ou nouveau roller bleu).

Matériel de base fourni par l'école :

- Tous les cahiers

- Matériel d'art plastique

- Pochettes à élastiques

- Papier à dessin

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- Livret de géométrie (CE2A+B+C)

- Pochette de français MHF (CE2 C)

- Livret opérations posées (CE2A+B)

- Livret de lecture fluence (CE2 C)

- Livret de leçons (CE2A+C)

MERCI DE METTRE LE PRENOM DE VOTRE ENFANT SUR CHAQUE OBJET.

Liste de fournitures CM1

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- 1 chemise plastifiée à élastiques
- 1 boîte de crayons de couleur de bonne qualité
- 1 pochette de feutres
- 1 dictionnaire Robert junior 7-11 ans couvert et marqué au nom de l'enfant (celui du CE2)
- 1 ardoise avec un feutre et un chiffon
- 1 agenda : un jour par page marqué au nom de l'enfant.
- 1 paire de pantoufles
- 1 gourde **EN PLASTIQUE**
- 1 sac tissu pour les livres de la bibliothèque
- **1 trousse garnie avec** : 1 crayon HB, 1 gomme, 1 stylo-plume à encre effaçable, cartouches d'encre effaçable, 1 paire de ciseaux, 1 effaceur, 1 taille-crayon, 4 stylos à bille (rouge, bleu, noir, vert) non effaçables, 2 tubes de colle : 1 en stick et 1 en gel, 3 surligneurs
- **1 trousse de matériel de réserve marquée au nom de l'enfant avec** : 3 effaceurs, des cartouches d'encre effaçable, 3 colles en stick, 2 crayons de papier, 2 stylos verts, 5 feutres d'ardoise, 1 stylo à encre



- Pas de stylo 4 couleurs
- Pas de stylo LEGAMI
- Pas de règle
- Pas d'équerre
- Pas de cahier de texte
- Pas de gourde en métal

Matériel de base fourni par l'école :

- le classeur
- les feuilles de classeur
- les intercalaires
- le porte-vue
- la pochette trieur
- les cahiers
- les pochettes canson (blanc et couleur)
- la règle, l'équerre
- le matériel d'art
- le compas

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- Manuels
- Livres de littérature de jeunesse
- Fichier « A la rencontre des Chrétiens »
- Fichier de mathématiques KIMONO (CM1 B et D)
- Fichier de production d'écrits BORDAS (CM1 C et D)

Liste de fournitures CM2

Année 2026-2027

Chers parents,

L'équipe pédagogique de l'école primaire Saint Jean a commandé le matériel de base et pédagogique pour tous les élèves de la classe.

Le montant de celui-ci sera ajouté à la facture de scolarité 2026-2027.

Votre enfant trouvera ce matériel à la rentrée.

Afin de personnaliser une partie du contenu du cartable, il vous est demandé d'acquérir pour le jour de la rentrée :

- 1 trousse garnie : 1 stylo à plume + cartouches, 1 effaceur, crayon à papier HB, gomme, stylos à bille (1 noir, 1 vert, 1 bleu, 1 rouge : **pas de stylo 4 couleurs ni de stylo fantaisie ; ex : Légami**), 1 règle plate en plastique rigide, 1 équerre, 1 paire de ciseaux, bâtons de colle (prévoir le stock)
- 1 boîte de crayons de couleur de bonne qualité
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutres d'ardoise (prévoir stock) + chiffon
- 1 agenda
- 2 boîtes de mouchoirs à tirer
- 1 gourde
- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 1 pochette plastique à rabat (grand format et étiquetée au nom de l'enfant) **à élastique (à la place de celle cartonnée de CM1)**
- A rapporter du CM1 : 1 dictionnaire étiqueté au nom de l'enfant, 1 fichier de religion, 1 grand classeur

Matériel de base fourni par l'école :

- Cahiers
- Feuilles mobiles et dessin
- Matériel d'arts plastiques
- Classeur et intercalaires
- Trieurs
- Porte-vues
- Manuels
- Compas

Matériel pédagogique fourni par l'école :

- Fichier de résolution de problèmes (CM2A, CM2B)
- fichier de calcul mental (CM2C)
- Fichier de production d'écrit (CM2A, CM2B, CM2C)



Pas de règles métalliques et souples, ni de gourdes Air-up.



Organisation de la vie scolaire à l'école élémentaire Saint-Jean

Chaque enfant reçoit en début d'année un carnet de liaison. Ce carnet est un outil de communication école/parents et parents/école. Il doit être en permanence en possession de l'élève. Et il est à consulter régulièrement par les parents.

1. Les absences :

Toute absence doit être signalée le jour même avant 8h30 via ECOLEDIRECTE à Mme RITTER pour l'élémentaire / Mme GENTNER pour la maternelle + copie à l'enseignant.

Au retour de l'élève, **un billet d'absence est à compléter obligatoirement dans le carnet de liaison.** Ce billet doit être apporté au secrétariat et signé par la vie scolaire.

Toute absence exceptionnelle pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande motivée par écrit auprès du chef d'établissement du 1^{er} degré.

Les absences pour rendez-vous médicaux réguliers ou ponctuels, sont à signaler à l'enseignant ainsi qu'à la vie scolaire.

2. Les retards :

Par respect du travail de chacun et pour l'apprentissage d'une vie sociale, il est indispensable d'arriver à l'heure à l'école c'est-à-dire avant 7h55 en élémentaire et 8h15 en maternelle et de respecter les dates de vacances scolaires.

Si votre enfant est en retard, vous devez l'accompagner jusqu'au secrétariat et compléter un billet dans son carnet, y compris pour les enfants venant de la maternelle.

3. Cantine :

L'inscription cantine se fait au trimestre via un lien google form.

Il est possible de manger occasionnellement en approvisionnant la carte cantine via Ecole Directe, au secrétariat ou à l'accueil de la maternelle.

Les absences doivent être excusées avant 08h30.

CM1-CM2 : chaque élève aura sa carte de cantine. Veuillez prévoir un porte carte avec un tour du cou surtout pour les demi-pensionnaires.

4. Les études :

Les inscriptions se font par trimestre via un lien google form.

Il est possible d'acheter des tickets au secrétariat ou à l'accueil de la maternelle ou sur ECOLE DIRECTE (même procédure que pour la cantine).

Les changements d'horaires doivent être signalés par mail sur ECOLEDIRECTE à Mme RITTER avant 12h.

5. Les sanctions :

Les sanctions sont posées dans le carnet de liaison par les enseignants ou le personnel éducatif.

Chaque sanction doit être signée par les parents puis déposée le lendemain au secrétariat pour signature de la Conseillère Principale d'Education.

Les retenues feront l'objet d'un rendez-vous avec la direction et la CPE en présence de l'enfant.

Vous pouvez suivre les absences, retards et sanctions via Ecole directe dans l'encart Vie Scolaire.

6. Autorisation de sortie seul (élémentaire uniquement) dès la rentrée

Afin d'organiser et de faciliter la sortie les 1ers jours, les élèves autorisés à sortir seuls de l'établissement doivent être inscrits via le lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfxdp-i3IBhhosxU2YYk4A_wq12h0N-QfCn3vo6r7BrOm1q0q/viewform?usp=publish-editor

A la rentrée, il faudra également compléter le carnet de liaison en ce sens. Toute modification en cours d'année devra être signalée à Mme RITTER.

La Conseillère Principale d'Education

Mm RITTER

La responsable de la maternelle

Mme GENTNER

INSCRIPTION CANTINE 2026/2027



L'inscription se fait pour l'année scolaire en cours, avec changements possibles en début de chaque trimestre.

Les élèves qui mangeront occasionnellement pourront recharger leur badge ou leur compte cantine via école directe ou directement au secrétariat (tarif unitaire de la cantine : 8,90 euros).

Pour les externes ou occasionnels, vous n'avez pas besoin de compléter le formulaire.

Vous trouverez ci-dessous les liens d'inscription pour la cantine (**élémentaire et maternelle distinct**).

Lien Google form ELEMENTAIRE (cliquer ou copier/coller) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeYIG2P3WkSvSAgTJVic2IpRzAMx07F8TB_9t61fQv0tGh3hQ/viewform?usp=publish-editor

Lien Google form MATERNELLE (cliquer ou copier/coller)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfpdv3eczeQ0HQAcj7mczlf6L5_eclDpntc754R6lhVta_65Q/viewform?usp=publish-editor

Fermeture du lien la veille de la rentrée à 17h00. Vous pourrez le jour de la rentrée venir vérifier ou modifier les inscriptions auprès de Mme GENTNER (pour la maternelle) et de Mme RITTER (pour l'élémentaire).

INSCRIPTION ETUDES/GARDERIE

2026-2027



L'inscription se fait pour l'année scolaire en cours, avec changements possibles en début de chaque trimestre.

Sont concernés :

- Les forfaits pleins (4 jours)
- Les forfaits partiels (2 et 3 jours)

Les élèves qui viendront occasionnellement ou 1 fois par semaine pourront acheter leur ticket d'étude/de garderie (tarif unitaire du ticket d'étude/garderie : 5,50 euros) via école directe ou au secrétariat, **il n'est pas nécessaire de compléter le lien.**

ATTENTION :

- 1. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de récupérer les enfants de l'élémentaire en maternelle aux sorties de 17h, 17h30 et 18h.**
- 2. Chaque ¼ d'heure entamé au-delà de 18h30 sera facturé 5,50 euros.**

Les inscriptions études et garderie se font également via des liens que vous trouverez ci-dessous (**maternelle et élémentaire distinct**).

Lien Google form ETUDES ELEMENTAIRE (cliquer ou copier/coller) :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYCcZQ23lusGEPqjFZgG4AIZGW4-W82jVStJi2PWH9i94Xkg/viewform?usp=publish-editor>

Lien Google form GARDERIE MATERNELLE (cliquer ou copier/coller)

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSewUjerpuy-mn-cVKiJkOV5BXcNt5bvnt2YuAEfEpwLQJl66Uw/viewform?usp=publish-editor>

Fermeture du lien la veille de la rentrée à 17h00. Vous pourrez le jour de la rentrée venir vérifier ou modifier les inscriptions auprès de Mme GENTNER (pour la maternelle) et de Mme RITTER (pour l'élémentaire)

Traitements médicaux sur temps scolaire :



Les soucis de santé chroniques soumis à un traitement médical sur temps scolaire (allergies, asthme, épilepsie, diabète...) doivent faire l'objet d'un protocole d'accompagnement individualisé (PAI) établi par le médecin de famille dès le début de l'année scolaire.

Aucun adulte de l'école n'est autorisé à délivrer aux élèves un médicament quelque qu'en soit la nature.

Aucun enfant ne doit être en possession de médicaments à l'école même homéopathiques.

Pour les problèmes de santé ponctuels avec prise de médicaments, une ordonnance et une autorisation parentale sont obligatoires.

Tous les médicaments sont obligatoirement centralisés à l'infirmerie.

Afin de mettre en place les différents PAI, nous vous proposons de déposer les traitements et documents avant la rentrée : le lundi 31 août entre 14h et 16h au secrétariat de l'école (45 rue Saint-Josse).

Veillez-vous inscrire via le lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSchpNeMrW3BIpi3ASWDUflcBeyc7k_r5ay2JEFI3ORMeV07TA/viewform?usp=header

Pour toute question renseignement complémentaire ou demande de document PAI vierge :

cpe-primaire@st-jean-colmar.fr

Nous souhaitons à tous les enfants de l'école Saint-Jean une bonne rentrée 2026 !